



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (A COMMANDE)
N°DNCMP/172/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DU PETIT
MATERIEL D'HYGIENE**

Date de Publication : 22./..8./2025

Date d'Ouverture des offres : 10./..9./2025

Août 2025

PARTIE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (A COMMANDE) N°DNCMP / 102 / F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL D'HYGIENE

Date de Publication : 22 / 8... / 2025

Date d'Ouverture des offres : 10 / 9... / 2025

1. Objet du marché :

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour «**la fourniture du petit matériel d'hygiène** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la 2^{ème} partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le marché sera financé à 100% sur le budget Général de l'Etat, exercice 2025-2026.

3. Spécifications du marché

La passation du présent marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (à commande), tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans ce marché seront livrées chaque fois de besoins sur commande durant une année (12mois).

4. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot.

5. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison est fixé à 20 jours calendaires à partir de la réception du bon de commande. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court. La durée du contrat quant à elle est fixée à une année (12 mois), compté à partir de la notification définitive du marché.

Les livraisons et les réceptions partielles sont autorisées. Cependant, les livraisons partielles ne modifient pas le délai total de livraison. Les fournitures seront livrées au hangar de l'OBR sis au quartier 6 de la zone NGAGARA.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site officiel de l'OBR (www.obr.bi) ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00' et de 14h 00' à 17h00', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant **de cinquante mille francs burundais (50.000BIF)** non remboursable, au compte de l'OBR N° **CC10003** (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit, au Commissariat des Services Généraux de l'OBR.

8. Dépôt et ouverture des offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le .../...../2025 à 9h30'. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National (à commande) N°DNCMP/112/F/2025-2026, A n'ouvrir qu'en séance publique du 10.../.../2025, à 10h 00'**

L'ouverture des offres aura lieu le 10.../.../2025 à 10h00' dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pourra assister à la séance d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquées ne seront pas considérées lors de l'ouverture des offres et seront rejetées lors de l'analyse.

9. La validité des offres

Les offres demeureront valides pendant une période de (120) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un montant d'un million de francs burundais (**1 000 000 BIF**).

La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais par une institution financière agréée par la BRB. Les soumissionnaires devront préciser l'adresse physique, électronique de l'institution financière émettrice de ladite garantie.

Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

11. Renseignements

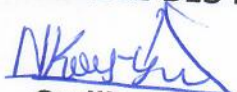
Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

12. Critères de qualification

L'offre qui sera administrativement, techniquement conformes et financièrement la moins disante sera retenue.

Fait à Bujumbura, le 20/08/2025

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**


Cyrille NKANUYE